



DEPARTEMENT DE LA SARTHE (72)
MAIRIE
SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Objet : SPIE CityNetworks - remplacement de luminaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune de Saint-Georges-du-Bois du 17 janvier au 30 septembre 2025

ARRETE

Le Maire de la commune de SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 411-5, R 411-7, R 411-8 ;

VU le code de la Voirie Routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – cinquième partie – signalisation routière) ;

Vu la demande de l'entreprise SPIE CityNetworks, ZAC Arctinord - le Bas Palluau 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN, en vue de remplacer les luminaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune de SAINT GEORGES DU BOIS avec un chantier mobile, 17 janvier au 30 septembre 2025

Considérant que ces travaux vont entraîner une gêne au niveau de la circulation,

ARRETE

Article 1 : L'entreprise SPIE CityNetworks est autorisée à occuper le domaine public, sur l'ensemble de la commune de Saint-Georges-du-Bois (Sarthe), en vue de réaliser le remplacement de luminaires d'éclairage public.

Article 2 : Le chantier sera ambulante. La circulation sera alternée et réglementée manuellement suite au rétrécissement de chaussée prévu. Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant (Art. R. 417-10 – Enlèvement de véhicules – apposition de l'arrêté 36 heures avant le chantier).

Article 3 : La présente autorisation est accordée du 17 janvier au 30 septembre 2025.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. L'entreprise SPIE Citynetworks a la charge de la signalisation de son chantier. Elle est responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 5 : Le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Coulans-sur-Gée et l'entreprise chargée des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-du-Bois, le 16 janvier 2025.

L'Adjoint délégué aux travaux,

Jacky LEBouc

